



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante-deuxième session
Rome, 18-19 septembre 2024

Mémorandum d'accord entre le European Institute of Innovation for Sustainability et le FIDA – note d'information

Cote du document: EB 2024/142/R.41

Point de l'ordre du jour: 20

Date: 14 août 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Documents de référence: Mémorandum d'accord entre le European Institute of Innovation for Sustainability et le Fonds international de développement agricole ([EB 2024/141/R.9](#))

Action: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du mémorandum d'accord signé entre le European Institute of Innovation for Sustainability et le FIDA.

Questions techniques:

Gladys Herminia Morales Guevara

Fonctionnaire principale, Responsable mondiale de l'innovation

Unité de l'innovation

courriel: g.moralesguevara@ifad.org

Mémorandum d'accord entre le European Institute of Innovation for Sustainability et le FIDA – note d'information

1. À sa cent quarante et unième session en avril 2024, le Conseil d'administration a autorisé le Président à conclure et à signer le mémorandum d'accord entre le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le European Institute of Innovation for Sustainability (EIIS). L'objectif du mémorandum d'accord est d'établir une structure de collaboration entre l'EIIS et le FIDA en vue d'intensifier le renforcement des capacités, l'innovation et la génération de savoirs pour un développement rural durable. Ce partenariat vise à encourager les capacités d'innovation et la formation professionnelle au sein des organisations ainsi que la participation du secteur privé, tout en accroissant la visibilité du FIDA pour attirer des investissements dans des innovations de nature à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles en zone rurale.
2. Le mémorandum d'accord a été signé le 8 mai 2024 et a été annoncé durant la séance d'ouverture du European Innovation for Sustainability Summit, le 10 mai 2024.

**Mémorandum d'accord signé entre le European Institute of
Innovation for Sustainability et le FIDA**

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

between the

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

and the

**NEXT GENERATION INSTITUTE SRL
(EUROPEAN INSTITUTE OF INNOVATION FOR SUSTAINABILITY)**

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

This Memorandum of Understanding (hereinafter the "Memorandum") is entered into by and between the Next Generation Institute SRL European Institute of Innovation for Sustainability (EIIS) and the International Fund for Agricultural Development (IFAD), hereinafter separately referred to as a "Party" and jointly referred to as "the Parties".

WHEREAS EIIS is an academic company, designing innovative solutions for companies, academia and institutions to facilitate and foster innovation for sustainability.

WHEREAS IFAD is a specialized agency of the United Nations and an international financial institution, established by an international agreement (i.e. the Agreement Establishing IFAD) with the objective of mobilizing additional resources to be made available on concessional terms for agricultural development in developing Member States. In fulfilling this objective, IFAD provides financing primarily for projects and programmes specifically designed to introduce, expand or improve food production systems and to strengthen related policies and institutions within the framework of national priorities and strategies.

THE PARTIES:

CONSIDERING that IFAD's mandate is to invest in rural people, empowering them to increase their food security and escape poverty by taking charge of their own development, expanding their businesses and livelihoods, and building their resilience;

CONSIDERING that EIIS considers itself to be the go-to partner for organizations looking to expand their knowledge on innovation for sustainability;

CONSIDERING the common interest of the Parties in promoting, according to their respective mandates, agricultural development and food security in developing countries;

RECOGNIZING the benefits of cooperation between them, as may be consistent with their respective policies and rules, for achieving their shared objectives;

DETERMINED to establish a strategic and operational cooperation to best serve their common objectives; and

RECOGNIZING and building on the foundation of the Letter of Intent between the Parties dated 12 December 2022;

HAVE REACHED THE FOLLOWING UNDERSTANDING:

I. PURPOSE

1. The purpose of this Memorandum is to establish a mutually beneficial non-exclusive framework for cooperation between the Parties, with a view to facilitating collaboration in common areas of interest in which both Parties are active.

II. AREAS OF COOPERATION

2. In accordance with their respective mandates, policies and rules, the Parties will seek opportunities for collaboration in a number of areas, including, but not limited to:

- (a) IFAD Staff lecturing at academic initiatives on themes related to innovation, sustainability and rural development.
- (b) Collaboration in activities that aim to foster and support organizational capacity building and/or skills development on innovation, rural development and sustainability. For example: innovation labs, workshops, trainings, tools and guidelines, innovative approaches and methodologies, internships and staff loans.
- (c) Sharing of good practices and knowledge on innovation-related areas through events, international fora, products and platforms.
- (d) EIIS will facilitate connections with entities and private sector companies that can contribute to the achievement of IFAD's mission and to scale up innovative solutions.
- (e) Contribute to enhanced visibility of IFAD's work. This partnership will facilitate opportunities for co-financing arrangements with the private sector, other donors and IFIs to raise IFAD's visibility and enhance the value it adds to the work of others.

III. CONSULTATION

3. The Parties will keep each other informed and, whenever necessary, consult each other on matters of mutual interest, which in their opinion, are likely to enhance their collaboration.

IV. EXCHANGE OF INFORMATION

4.1. The Parties hereto will exchange relevant information and data on matters of common interest to them and collaborate in the collection, analysis and diffusion of such information and data, subject to their respective policies and procedures relating to disclosure of information.

4.2. The Parties may disclose to the general public this Memorandum and information related to this Memorandum in accordance with their respective policies. However, the Parties agree that all documents or information exchanged between the Parties in the course of the implementation of this Memorandum will not be disclosed to third parties by the Party receiving such documents or information without the prior written consent of the other Party.

V. USE OF NAME AND EMBLEM, FORM OF ACKNOWLEDGEMENT

5.1. Neither Party shall use the name, emblem of the other Party, or any abbreviation thereof, in connection with its business or for public dissemination without the prior expressly written approval of the other Party in each case.

5.2. The Parties will first consult with each other concerning the manner and form of any publicity or acknowledgement of the other Party's support regarding any activities undertaken pursuant to this Memorandum.

VI. INTELLECTUAL PROPERTY

6. The Parties will agree in writing on the ownership of any intellectual property rights that may arise in any work or product which may result from the collaborative activities undertaken under this Memorandum.

VII. GENERAL PROVISIONS

7.1. This Memorandum reflects the views and intentions of the Parties to cooperate on a non-exclusive basis, expressed in good faith, but without the creation of any binding obligation or the incurrance of any liability on the part of any of them.

7.2. It is understood and agreed that nothing in this Memorandum: (a) will constitute, or be construed as an offer, promise or undertaking by the Parties to finance all or in part any activity identified in or pursuant to this Memorandum; (b) shall be construed to create a joint venture, partnership, agency relationship, employment relationship, or any other relationship that may result in vicarious liability between or among the Parties; (c) shall be construed to create any commitment on the part of any Party to give preferred treatment to the other Party in any matter contemplated under this Memorandum.

7.3. Any activity that may be identified by the Parties under this Memorandum will, as appropriate, be subject to separate supplementary arrangements or agreements to be concluded between the Parties on a case-by-case basis which will detail the specific form and content of the activities, address the obligations and liabilities of each Party in relation to those activities and the terms and conditions applicable thereto.

7.4. Any dispute arising out of, or in connection with, the interpretation or application of any provision of this Memorandum will be settled amicably through consultations between the Parties.

7.5. Nothing in this Memorandum, or relating thereto, shall be construed as constituting a waiver, renunciation or other modification of any of the rights, privileges, immunities and exemptions enjoyed by IFAD under the Agreement Establishing IFAD, the Convention on the Privileges and Immunities of the Specialized Agencies of the United Nations, and under any other document, international treaty or convention, or international customary law.

VIII. COMMUNICATION/CHANNELS OF COMMUNICATION

8.1. Each Party will designate an official (hereinafter referred to as "Official") who will be responsible for conducting relations under this Memorandum on its behalf. For the said purpose and until further notice, EIIS will be represented by Andrea Geremicca and Sveva Ciapparani. Until further notice, IFAD designates Gladys H. Morales as its Official for the above-mentioned purpose.

8.2. For the implementation of this Memorandum, the Parties agree that any notice or other communication to be given or made will be addressed and sent to the attention of the Officials at the addresses below or such other address as either Party designates by notice to the other Party:

For IFAD:

Gladys H. Morales Guevara
Senior Officer, Global Head of Innovation
E-mail: g.moralesguevara@ifad.org
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome, Italy

For EIIS:

Andrea Geremicca
Director General
E-mail: andrea@eiis.it

Sveva Ciapparoni
Project Manager
E-mail: sveva.ciapparoni@eiis.it
Palazzo Taverna
Via Monte Giordano 36, 00186 Rome, Italy

IX. EFFECTIVENESS, DURATION, TERMINATION AND AMENDMENT

- 9.1. This Memorandum shall become effective upon signature thereof by the Parties, following the approval by the IFAD Executive Board.
- 9.2. The Memorandum shall not be time bound and shall be in existence for an unlimited duration.
- 9.3. Either Party may terminate the Memorandum by giving at least ninety (90) days' advance written notice to the other Party. Any termination of this Memorandum shall be without prejudice to the orderly completion of any ongoing cooperation activity and any other rights or obligations of the Parties under any legal instrument executed pursuant to this Memorandum.
- 9.4. The Parties to this Memorandum shall consult each other on any amendment required regarding the terms of this Memorandum. Any such amendment shall be made in writing and shall become effective after signature by both Parties.
- 9.5. This Memorandum supersedes the Letter of Intent signed between IFAD and EIIS on 12 December 2022.

IN WITNESS WHEREOF, the Parties, acting through their duly authorized representatives, have executed this Memorandum in duplicate in the English language.

**NEXT GENERATION INSTITUTE SRL
EUROPEAN INSTITUTE OF
INNOVATION FOR SUSTAINABILITY**



Andrea Geremicca
Director General

Date: 07/05/2024

Place: ROMA

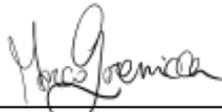
**INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT**



Alvaro Lario
President

Date: 07/05/2024 Rome

Place: _____



Marco Geremicca
Legal Representative

Date: 07/05/2024

Place: ROMA

MÉ MORANDUM D'ACCORD

entre

LE FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

et

**NEXT GENERATION INSTITUTE SRL
(EUROPEAN INSTITUTE OF INNOVATION FOR SUSTAINABILITY)**

MÉMORANDUM D'ACCORD

Le présent Mémoire d'accord (ci-après « le Mémoire ») est conclu par et entre le Next Generation Institute SRL (European Institute of Innovation for Sustainability, ci-après « EIIS ») et le Fonds international de développement agricole (ci-après « FIDA »), désignés individuellement par le terme « Partie » et collectivement par les « Parties ».

ATTENDU QUE l'EIIS est un établissement d'enseignement supérieur privé, qui met au point des solutions novatrices destinées aux entreprises, au milieu universitaire et aux organismes institutionnels afin de faciliter et de promouvoir l'innovation au service de la durabilité;

ET QUE le FIDA est un organisme spécialisé des Nations Unies et une institution financière internationale, créé par un accord international (l'Accord portant création du FIDA), dont l'objectif est de mobiliser et de fournir à des conditions favorables des ressources additionnelles destinées au développement agricole de ses États membres en développement; et que, pour accomplir sa mission, celui-ci finance principalement des projets et programmes destinés spécifiquement à mettre en place, à développer ou à améliorer les systèmes de production alimentaire et à renforcer les politiques et institutions s'y rapportant dans le cadre des stratégies et priorités nationales;

LES PARTIES:

CONSIDÉRANT que le FIDA a pour mandat d'investir dans les populations rurales, leur donnant ainsi les moyens de renforcer leur sécurité alimentaire et d'échapper à la pauvreté en prenant en main leur propre développement, en développant leurs entreprises et moyens d'existence, et en renforçant leur résilience;

CONSIDÉRANT que l'EIIS se considère comme le partenaire privilégié des organisations souhaitant approfondir leurs connaissances en matière d'innovation au service de la durabilité;

CONSIDÉRANT l'intérêt commun des Parties à promouvoir, conformément à leurs mandats respectifs, le développement agricole et la sécurité alimentaire dans les pays en développement;

RECONNAISSANT les avantages d'une coopération entre elles, selon ce qui sera compatible avec leurs politiques et règles respectives, pour atteindre leurs objectifs communs;

DÉTERMINÉES à mettre en place une coopération stratégique et opérationnelle pour servir au mieux leurs objectifs communs;

RECONNAISSANT et s'appuyant sur les bases établies par la lettre d'intention entre les Parties datée du 12 décembre 2022;

CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

I. OBJET

1. Le présent Mémoire a pour objet de mettre en place un cadre de coopération non exclusif et mutuellement bénéfique entre les Parties, en vue de faciliter la collaboration dans des domaines d'intérêt commun dans lesquels les deux Parties sont actives.

II. DOMAINES DE COOPÉRATION

2. Conformément à leurs mandats, politiques et règles respectifs, les Parties recherchent des possibilités de collaboration dans plusieurs domaines, notamment, sans toutefois s'y limiter:

- a) la tenue, par des membres du personnel du FIDA, de conférences dans le cadre d'initiatives d'enseignement supérieur sur des thèmes concernant l'innovation, la durabilité et le développement rural;
- b) la collaboration dans le cadre d'activités visant à encourager et promouvoir le renforcement des capacités ou la formation professionnelle au sein d'organisations dans les domaines de l'innovation, du développement rural et de la durabilité. Par exemple, il peut s'agir de laboratoires d'innovation, d'ateliers, de formations, d'outils et d'orientations, d'approches et de méthodes novatrices, de stages et de détachements de membres du personnel;
- c) la diffusion de bonnes pratiques et de connaissances dans des domaines liés à l'innovation par l'entremise d'événements, de forums internationaux, de supports et de plateformes;
- d) la facilitation par l'EIIS de rapprochements avec des entités et des sociétés privées pouvant aider le FIDA dans sa mission et dans le but de reproduire à plus grande échelle des solutions novatrices;
- e) la contribution au renforcement de la visibilité de l'action du FIDA. Ce partenariat favorisera les possibilités d'accord de cofinancement avec le secteur privé, d'autres donateurs et des institutions financières internationales, l'objectif étant d'accroître la visibilité du FIDA et la valeur ajoutée qu'il apporte à l'action des organisations tierces.

III. CONSULTATION

3. Les Parties se tiennent mutuellement informées et, le cas échéant, se consultent sur les questions d'intérêt mutuel qui, de leur avis, pourraient améliorer leur collaboration.

IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS

- 4.1. Les Parties au présent Mémoire d'échange d'informations et des données utiles sur les questions d'intérêt commun et collaborent à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de ces informations et données, sous réserve de leurs politiques et procédures respectives concernant la divulgation des informations.
- 4.2. Les Parties peuvent divulguer le présent Mémoire d'échange d'informations et les informations y afférentes conformément à leurs politiques respectives. Toutefois, elles conviennent que les informations ou documents échangés entre elles dans le cadre de la mise en œuvre du présent Mémoire d'échange d'informations ne seront en aucun cas être divulgués à des tiers par la Partie ayant reçu les informations ou les documents en question sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

V. UTILISATION DES NOMS ET SYMBOLES, ET MODALITÉS DE RECONNAISSANCE

- 5.1. Les Parties n'utilisent ni le nom ni le symbole de l'autre Partie, y compris sous forme abrégée, dans le cadre de leurs opérations ou à des fins de diffusion au public, sans avoir à chaque fois préalablement et expressément obtenu son accord écrit.
- 5.2. Les Parties se consultent quant au format et aux modalités avant toute annonce ou déclaration sur leur appui réciproque dans le cadre des activités menées au titre du présent Mémoire d'échange d'informations.

VI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6. Les Parties s'accordent par écrit sur la titularité des droits de propriété intellectuelle des produits ou ouvrages auxquels pourraient donner lieu les activités de collaboration entreprises dans le cadre du présent Mémoire d'échange d'informations.

VII. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 7.1. Le présent Mémorandum concrétise la volonté des Parties de coopérer à titre non exclusif, exprimée de bonne foi, mais sans faire naître d'obligation juridique ni engager leur responsabilité l'une vis-à-vis de l'autre.
- 7.2. Il est entendu et convenu qu'aucune disposition du Mémorandum: a) ne saurait constituer de la part des Parties une offre, une promesse ou un engagement de financement de tout ou partie des activités visées dans le présent Mémorandum ou régies par celui-ci, ni être interprétée comme telle; b) ne saurait être interprétée comme créant une coentreprise, un partenariat, une relation mandant-mandataire, une relation d'emploi ou tout autre rapport susceptible d'engager la responsabilité des Parties du fait d'autrui; c) ne saurait être interprétée comme créant un engagement de l'une des deux Parties à accorder un traitement privilégié à l'autre Partie pour toute question visée dans le présent Mémorandum.
- 7.3. Toute activité à entreprendre par les Parties au titre du présent Mémorandum fait l'objet, au besoin, d'arrangements ou d'accords distincts, qui sont conclus entre elles au cas par cas, qui précisent la forme et la teneur particulières des activités, et qui définissent les obligations et les responsabilités de chaque Partie à l'égard de ces activités, ainsi que les modalités et conditions applicables.
- 7.4. Tout différend découlant directement ou indirectement de l'interprétation ou de l'application d'une quelconque disposition du présent Mémorandum est résolu à l'amiable par voie de consultations entre les Parties.
- 7.5. Aucune disposition figurant dans le présent Mémorandum ou s'y rapportant ne peut être interprétée comme constituant un abandon, une renonciation ou autre modification d'un droit, d'un privilège, d'une immunité ou d'une exonération dont jouit le FIDA sous le régime de l'Accord portant création du FIDA, de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies, de tout autre document, traité ou convention à caractère international, ou du droit international coutumier.

VIII. COMMUNICATION ET MOYENS DE COMMUNICATION

- 8.1. Chaque Partie désigne un ou une responsable (ci-après le ou la « Responsable ») pour conduire, au nom de cette Partie, les relations relevant du présent Mémorandum. Pour ce faire, et jusqu'à nouvel ordre, l'EIIS est représenté par Andrea Geremicca et Sveva Ciapparoni. Jusqu'à nouvel ordre, le FIDA est représenté, aux fins susmentionnées, par Gladys H. Morales.
- 8.2. Toute notification ou autre communication faite dans le cadre du présent Mémorandum est adressée et envoyée à l'attention des Responsables aux adresses ci-dessous, ou à une autre adresse indiquée par une Partie à l'autre par voie de notification:

Pour le FIDA:

Gladys H. Morales Guevara
Fonctionnaire principale, Responsable mondiale de l'innovation
Courriel: g.moralesguevara@ifad.org
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie)

Pour l'EIIS:

Andrea Geremicca
Directeur général
Courriel: andrea@eiis.it

Sveva Ciapparoni
Gestionnaire de projet
Courriel: sveva.ciapparoni@eiis.it
Palazzo Taverna

Via Monte Giordano 36, 00186 Rome, Italie

IX. ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE, RÉSILIATION ET MODIFICATION

- 9.1. Une fois approuvé par le Conseil d'administration du FIDA, le présent Mémoire prend effet dès sa signature par les Parties.
- 9.2. Le présent Mémoire n'a pas d'échéance et est conclu pour une durée indéterminée.
- 9.3. Les Parties sont libres de mettre fin au présent Mémoire par préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours. La fin du présent Mémoire est sans préjudice de l'achèvement en bonne et due forme de toute activité de coopération en cours et de l'exécution de tout autre droit ou obligation des Parties aux termes de tout instrument légal signé conformément au présent Mémoire.
- 9.4. Les Parties se consultent pour toute modification qui doit être apportée aux conditions du présent Mémoire. Toute modification est apportée par écrit et entre en vigueur une fois signée par les deux Parties.
- 9.5. Le présent Mémoire remplace la lettre d'intention signée par le FIDA et l'EIIS le 12 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, les Parties, agissant chacune par l'intermédiaire de leurs représentants dûment autorisés, ont signé le présent Mémoire d'accord, établi en langue anglaise en deux copies.

**NEXT GENERATION INSTITUTE SRL
(EUROPEAN INSTITUTE OF
INNOVATION FOR SUSTAINABILITY)**

**FONDS INTERNATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

 Nom: Andrea Geremicca
 Titre: Directeur général
 Date: _____
 Lieu: _____

 Nom: Alvaro Lario
 Titre: Président
 Date: _____
 Lieu: _____

 Nom: Marco Geremicca
 Titre: Représentant légal
 Date: _____
 Lieu: _____